



DECLARATION LIMINAIRE **AU CTPD DU 9/12/2010**

Monsieur le Président,

A l'ouverture de ce CTPD, nous sommes obligés de revenir sur le contexte national.

La loi sur la réforme des retraites a été promulguée, de nuit, dans l'urgence, alors que par millions, pendant des semaines, les salariés du privé et du public ont exprimé la nécessité du retrait de ce projet de loi injuste et ont combattu pour l'ouverture de véritables négociations avec les Organisations Syndicales.

Une fois de plus, le monde du travail s'est senti méprisé, considéré comme une simple variable technique d'ajustement aux choix politiques. Dans la Fonction Publique, depuis la mise en place de la réforme de l'État et de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques), les agents ne sont plus considérés que comme une charge, destinée à être réduite rapidement, au nom du déficit budgétaire.

Nos gouvernants n'ont qu'une vision comptable de la Fonction Publique et il faut supprimer le plus grand nombre possible de fonctionnaires sans se soucier de la qualité du service public.

La RGPP est le fer de lance d'une volonté de régression sociale. Les véritables buts recherchés sont la réduction dogmatique des dépenses publiques et la généralisation de la loi du marché et du profit.

La DGFIP n'échappe pas à la règle et les suppressions d'emplois continuent. Les services et les agents n'en peuvent plus et sont à bout!

De plus et c'est un comble, notre administration est à la « pointe » des suppressions puisqu'elle dépasse largement le non- remplacement d'un fonctionnaire sur 2 (66%), c'est intolérable.

Ce n'est pas la publication au Journal Officiel du 16 novembre dernier du décret permettant le licenciement des fonctionnaires qui va rassurer les agents et rétablir la confiance.

Nous aborderons plus longuement la question de l'emploi à la DDFIP du Morbihan le 14 décembre prochain mais nous vous faisons déjà une demande.

M. le Président, la CGT Finances Publiques vous demande solennellement de renoncer aux suppressions d'emplois dans le département car elles sont purement dogmatiques et totalement injustifiées.

Aujourd'hui, les espaces de dialogue social sont à l'ordre du jour de ce CTPD. Nous pensons qu'ils ont été plutôt appréciés des agents mais ils ne sont pas dupes. Ils ne veulent pas que ces réunions servent de simple défouloir, la Direction doit apporter des solutions à chacune de leurs demandes.

Nous interviendrons au cours du débat sur tous les autres sujets à l'ordre du jour.

Vannes, le 9 décembre 2010